



Trait d'Union

Le journal
de l'UNEF Paris IV (AGEPS) et de l'UNEM

Numéro 15 bis
Septembre 2000

POUR NOUS DÉFENDRE, SYNDIQUONS NOUS !

C'est la rentrée. Rentrée du changement, avec un nouveau ministre ? Au moins, celui-là ne nous garantit une "rentrée zéro défaut", comme l'avait fait Allègre (on connaît la suite).

Il aurait du mal. Car pour le reste, c'est plutôt la continuité qui domine.

La rentrée est toujours pour nous l'époque des problèmes: inscription, examen, aide sociale, logement, achat de livres... D'année en année, ils sont aggravés par la politique de restrictions budgétaires: moins de personnel, moins d'aides, tandis que les droits d'inscription et le ticket RU augmentent beaucoup plus que l'inflation.

Ils sont aussi aggravés par les réformes qu'Allègre nous a laissés en partant. Paris IV s'appête à terminer, par une session de septembre qui s'annonce désastreuse (voir page 4) l'an I de la semestrialisation imposée par la réforme Bayrou-Allègre. Ce devrait être l'occasion d'en faire le bilan, et d'en tirer les conséquences. Evidemment, il ne faut pas compter sur ceux qui nous ont imposé la réforme pour ça: c'est à nous, étudiants, de le faire et de nous mobiliser pour imposer ses conclusions.

Bref, c'est à la rentrée qu'est la plus évidente l'utilité d'un syndicat étudiant. L'UNEF Paris IV continuera à informer sur les réformes qui cassent l'Université publique et à appeler à la mobilisation contre elles. Elle est à la disposition de tout étudiant ayant un problème d'inscription, d'aide sociale, d'examen, de droit au séjour... pour l'aider par tous les moyens à sa disposition.

Deux remarques pour finir: 1) Il n'y a pas de syndicat étudiant sans étudiants syndiqués. 2) Plus un syndicat compte de militants, plus il est efficace au service des étudiants.

Conclusion: la rentrée est le bon moment pour penser à se syndiquer. Si tu apprécies ce que fait l'UNEF, pourquoi ne pas la rejoindre ? Si tu juges, avec raison, notre travail insuffisant, c'est une excellente raison de venir contribuer à l'améliorer en adhérant.

C'est ensemble que nous pourrons construire à Paris IV un syndicat toujours plus efficace pour nous défendre, et bâtir au niveau national une véritable unité syndicale, loin de la pseudo-réunification par addition d'appareils absents des faits que prétend imposer l'UNEF-ID.

SOS Inscriptions

Si on te refuse l'inscription **dans la filière de ton choix**, adresse-toi à nous (permanences au pied de l'escalier F) de 11h à 16h environ, tel: 01-40-46-32-27 (répondeur)).

En juillet, notre action a permis l'inscription à Paris IV de près de 100 bacheliers refusés par RAVEL. En septembre, la lutte continue.

Evidemment, cela n'implique aucune obligation d'adhérer ou de cotiser: nous sommes là pour défendre tous les étudiants ! **Pour tout problème d'inscription, contactez-nous !**

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2000/2001

réalisé par une équipe d'étudiants de l'Université membres de l'UNEF
En 64 pages, tout ce qu'il faut savoir pour vivre étudier et se défendre à Paris IV

EN VENTE POUR 7 FRANCS À LA TABLE DE L'UNEF, AU PIED DE L'ESCALIER F

Pour une Université publique de qualité ouverte à tous...

Ça vous semble un slogan banal ?

Pourtant, ailleurs qu'à l'UNEF, il n'est guère partagé.

La politique menée de manière continue depuis plus de trente ans n'a cessé de remettre en cause le service public de l'enseignement supérieur. Cette politique a connu une accélération avec les ministres Bayrou puis Allègre (manifestement d'accord sur tout): on peut parler de casse du service public, et même d'une véritable privatisation.

Une Université ouverte à tous ?

Le montant de l'aide sociale n'a cessé de régresser, proportionnellement au nombre d'étudiants, tandis que le coût des études augmente

De plus en plus d'entre nous doivent se salarier, souvent en plein temps, aux dépens de leurs études (d'autant plus que la semestrialisation imposée par la réforme Bayrou-Allègre les désavantage encore plus)

Chaque année, des milliers de bacheliers se voient refuser la filière de leur choix par le système RAVEL. Pour les étudiants étrangers, c'est bien pire:

Une Université de qualité ?

De moins en moins de création de postes d'enseignants entraîne de plus en plus de TD surchargés.

Des menaces de plus en plus précises pèsent sur les enseignements jugés "non rentables". La semestrialisation limite la durée des enseignements, remet en cause la cohérence l'année et la qualité des examens

Une Université publique ?

De moins en moins. Sous prétexte de "professionnalisation", elle est livrée aux intérêts privés. Les entreprises paient (un peu) et en retour choisissent ce qui est enseigné. La garantie pour nous de trouver un emploi ? Pas du tout. Plutôt celle d'être un stagiaire payé 2000 F par mois pendant ses études, et rapidement un chômeur ensuite. Parce que les entreprises ont intérêt bien sûr à prendre des stagiaires plutôt que des salariés, qu'il faut payer. Parce que de telles formations sont à courte vue.

Un exemple: on a créé à Clermont il y a quelques années un "DEUG Michelin". Que vont devenir ses titulaires maintenant que Clermont licencie ? Cette politique se généralise cette année avec la création d'un nouveau diplôme, la "licence professionnelle". L'essentiel des études et des épreuves: un stage d'un semestre, noté par le patron ! Contenu des études ? le patronat décide. L'avantage d'une formation générale, c'est qu'elle permet ensuite de s'adapter. Celles-là ne le permettront pas.

Il est clair que dans cette Université qu'on nous prépare, il y aura peu de place pour les études de Lettres. La même logique a conduit Bayrou puis Allègre à restreindre leur principal débouché, l'enseignement, en réduisant de 40 % en quatre ans le nombre de postes au CAPES et à l'Agreg)

Trois raisons d'être dégoûté de faire des études ?

... un syndicat étudiant présent au quotidien sur la fac

Non, **trois raisons de nous mobiliser pour défendre nos études.** En mars dernier, la mobilisation de toute l'Education nationale a obtenu le départ d'Allègre, qui n'est certes pas l'inventeur de cette politique, mais en était le symbole, et une pause dans les réformes.

C'est la preuve que la lutte peut payer. Elle doit être poursuivie, pour empêcher Lang de reprendre la politique d'Allègre, comme il en manifeste l'intention, pour obtenir l'abolition des réformes d'Allègre et de Bayrou.

Pour nous, c'est à cela que sert un syndicat étudiant: à nous défendre.

A informer sur la réalité des réformes, et sur le fonctionnement de l'Université(c'est à cela que servent *Trait d'Union*. Des analyses plus détaillées dans *Le Guide de l'Étudiant*) et à appeler à la mobilisation contre elles.

A agir pour limiter leur application sur notre fac. Grâce à une pétition, des assemblées générales à Clignancourt et à l'action de nos élus dans les conseils, nous avons ainsi obtenu, contre la réforme Bayrou-Allègre, le maintien du principe que toute matière où on a la moyenne est définitivement acquise

A défendre individuellement les étudiants victimes de cette politique. Ainsi notre SOS-Inscription permet-il l'inscription en fac de nombreux bacheliers refusés par RAVEL

Trois bonnes raisons de penser à adhérer à l'UNEF à la rentrée, donc.

Vous avez dit réunification ?

C'est la blague de l'été. Vous avez rencontré, ou rencontrerez des gens vous expliquant que le "mouvement étudiant" se "réunifie" et tentant de vous vendre des cartes de participation à cette grande œuvre.

Que ce soit faux, nous en sommes la preuve vivante.

Pourquoi refusons-nous cette unité si joyeusement affirmée ? Parce qu'elle n'aurait rien de syndical.

L'UNEF-ID a été fondée en 1980 par la fusion de groupes hostiles à l'UNEF. Au départ syndicat étudiant, avec lequel l'UNEF travaillait le plus souvent possible, malgré les désaccords de fond et de méthode, elle a connu depuis une dizaine d'années une dérive, qui l'a conduite à n'être plus aujourd'hui qu'une machine à encaisser des cotisations en juillet et à gagner des élections l'hiver, absente des facs quand il n'y a ni inscription ni élection.

Quand elle apparaît, c'est pour vous dire "Tout va bien, c'est grâce à nous, alors que la situation des étudiants et de l'Université ne cesse de se dégrader, de réforme en réforme. Elle a en particulier qualifié la désastreuse réforme Bayrou-Allègre de "grande victoire"

L'"unification" est son dernier mensonge, appuyé sur le fait qu'une partie du bureau national de l'UNEF s'est rallié à elle. Le plus drôle est que ces gens-là aient le culot de se prétendre "indépendants et démocratiques", alors qu'ils ne procèdent que par additions d'appareils politiques étrangers à la réalité des facs.

La majorité des militants de l'UNEF, dont nous sommes, a refusé ce ralliement et est déterminée à continuer l'UNEF comme le vrai syndicat vraiment étudiant dont les étudiants ont besoin pour les défendre.

Droits d'inscription: ce qu'il faut savoir !

Tu viens de payer, ou vas payer très cher pour t'inscrire ou te réinscrire à Paris IV. L'augmentation des droits d'inscription est un des (nombreux) aspects de la dégradation de la condition étudiante. En 1984, l'inscription coûtait 100 F, et la sécu était gratuite. Depuis, tous les ministres ont dit vouloir aider les étudiants, mais l'augmentation a été constante, sans qu'aucune justification en soit jamais donnée.

Ce qu'on ne sait pas assez: la loi Savary donne le droit à chaque étudiant de demander à être exonéré du paiement des droits d'inscription (les boursiers le sont automatiquement). Il faut écrire au président, en expliquant en quoi ta situation personnelle justifie une telle décision, pour lui demander le remboursement des droits que tu as payés en t'inscrivant. D'après la loi, dix pour cent du nombre total des étudiants peuvent être exonérés. Ce total n'a jamais été atteint à Paris IV... faute d'un nombre suffisant de demandes. N'hésite pas à nous contacter à la rentrée pour présenter la tienne

 **L'UNEF demande:** qu'on revienne à la situation de 1984 (droits limités, sécu gratuite). Que les étudiants soient informés des possibilités d'exonération.

 **L'UNEF a obtenu:** l'an passé plusieurs dizaines d'étudiants ont été exonérés grâce à nous. Depuis 1998, suite à un vote du CA à notre initiative, tous ceux qui font une demande d'AIE (voir l'article sur l'aide sociale) sont automatiquement exonérés

 **L'UNEF peut t'aider:** à rédiger ta demande d'exonération, et en la transmettant à l'administration, ce qui te garantit qu'elle sera examinée et suivie.

Examens: vers un septembre noir ?

Vous avez aimé l'organisation de la session de janvier, adoré celle de la session de juin. La sessions de septembre vous conduira sans doute au sommet de la félicité. Au moment où nous imprimons, de nombreux signes indiquent qu'elle sera aussi catastrophique que les deux précédentes réunions. Il semble en particulier qu'un nombre significatif d'entre nous ne sachent pas s'ils doivent ou non la passer... faute d'avoir reçu leurs résultats de juin. D'autres paraissent avoir reçu des relevés tout à fait fantaisistes.

Les coupables sont connus: la semestrialisation Bayrou-Allègre (deux fois plus d'épreuves, puisqu'il faut rattraper janvier et juin) et le système informatique Apogée, tous deux imposés à notre Université par le ministère. La solution aussi, mais c'est à nous de l'imposer.

En attendant, si tu fais partie d'une manière ou d'une autre des victimes du bug, contacte-nous d'urgence. Nous interviendrons pour tenter d'imposer des solutions à tous les problèmes qui se poseront... s'ils parviennent à notre connaissance.

UNEF Paris IV UNEM Sorbonne, le premier syndicat étudiant de Paris IV
Pour tout problème (inscription, aide sociale, examen, droit au séjour...) n'hésitez pas à nous contacter: Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du service des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis, Malesherbes salle 113,
tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)



Prénom et nom:

Adresse:

Tél (éventuellement):

Année et filière:

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A remettre à la table de l'UNEF esc. F ou à envoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75230 Paris Cedex 05.